

**MAIRIE D'ANDELOT MORVAL**  
**Compte-rendu du conseil municipal du 9 juillet 2020**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Bruno CIOE (maire), Jeannine FAIVRE (1<sup>ère</sup> adjointe), Maryse NICOD (2<sup>ème</sup> adjointe),  
 Anne CLAUDEL, Patrick DELIZY, Sylvain PAUCOD, Yves ROUAT (conseillers).

Nathalie MORAND, secrétaire de mairie.

Secrétaire de séance : Patrick DELIZY

**VOTE DU BUDGET 2020 :**

Nathalie MORAND a présenté le projet de budget 2020 et répondu à quelques demandes de précisions sur les différents comptes.

Le budget 2020 est équilibré à la hauteur de 207 345 € :

<b>Dépenses d'investissement</b>		<b>Recettes d'investissement</b>	
Remboursement capital emprunté	8 200 €	Dépôts et cautionnements	1 000 €
Dépôts et cautionnements	1 000 €	Vente bâtiment chasse	25 000 €
Fonds concours voirie	8 450 €	Subvention Région (verger)	1 000 €
Immobilisations corporelles (dont réserves : 50 000 €)	126 000 €	Thoissia (travaux cimetièrre)	6 700 €
Immobilisations en cours (étude maison)	30 000 €	FCTVA	4 100 €
		<b>Total recettes d'investissement :</b>	<b>61 082 €</b>
		Virement section de fonctionnement	74 768 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT :</b>	<b>173 650 €</b>	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT :</b>	<b>173 650 €</b>

<b>Dépenses de fonctionnement</b>		<b>Recettes de fonctionnement</b>	
Charges à caractère général	82 700 €	Produits des services	1 850 €
Charges de personnel	11 710 €	Impôts et taxes	39 200 €
Atténuations de produits	10 579 €	Dotations et participations	30 752 €
Charges de gestion courante	26 088 €	Autres produits de gestion courante	12 500 €
Charges financières	1 500 €		
<b>Total dépenses de fonctionnement :</b>	<b>132 577 €</b>	<b>Total recettes de fonctionnement :</b>	<b>84 302 €</b>
Virement à section investissement	74 768 €	Report excédent de fonctionnement	123 043 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :</b>	<b>207 345 €</b>	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT :</b>	<b>207 345 €</b>

Le budget 2020 est adopté à l'unanimité.

**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION :**

Le conseil décide à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales 2019 pour 2020 comme suit :

- Taxe foncière bâti : 6.59 %
- Taxe foncière non bâti : 18.87 %

**CONVENTION FONDS DE CONCOURS :**

Le conseil vote à l'unanimité la convention fonds de concours pour un montant de 8405.34 € concernant la route d'Avenand.

## **TRAVAUX :**

Le conseil a étudié et adopté les devis pour les travaux suivants :

- Produits de dératisation : 299.15 €.
- Réfection du mur de la mairie : - Décaissement et drainage derrière le mur : 3 700 €.  
- Crépissage : 10 029.60 €.
- Portail du cimetière (aérogommage et peinture) : 806.16 €.
- Réfection de la croix à l'entrée du village (côté route de Véria) : 756 €.
- Fauchage et élagage des chemins : 432.88 €.
- Travaux publics : entretien des chemins de Prailles, la Ratte et Sur sec : 7 788 €.
- Achat de table et banc : 720 €.

Décision de déplacer les containers à côté de l'abri forestier (déplacement offert gracieusement par l'entreprise Boisson TP !).

Il sera étudié la possibilité de mettre en place, à l'entrée du village côté Saint Amour, d'un feu tricolore couplé à un radar pédagogique pour limiter la vitesse des véhicules à l'entrée du village.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- Il a été fait appel à un géomètre expert pour remettre en place les bornes des parcelles du lotissement communal.
- Le locataire de la maison de M Boisson située en face de M Marciat signale la dangerosité, par manque de visibilité, de sa sortie : il sera demandé des devis pour la mise en place d'un miroir de circulation.

Ne restant plus rien à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h45.

Le maire,  
Bruno CIOE